

# Lettre aux porteurs de parts

---

Les énergies renouvelables ont le vent dans les voiles. En effet, les parties prenantes du monde entier sont de plus en plus axées sur l'impératif de décarbonation, ce qui entraîne une hausse de la demande liée à l'énergie verte et à d'autres solutions propres. Il ne faut donc pas s'étonner si les possibilités d'investissement et l'infusion de capitaux dans le secteur sont à la hausse. Nous sommes l'une des rares sociétés d'envergure affichant une feuille de route éprouvée et disposant de capacités à l'échelle mondiale qui nous permettent de travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises dans le but d'atteindre leurs objectifs de décarbonation. Pour cette raison, l'avenir s'annonce des plus prometteurs.

Malgré la concurrence, nous avons continué à dégager d'excellents rendements dans la conjoncture actuelle. Nous avons gardé le cap sur les occasions permettant de miser sur notre portée mondiale, sur notre expertise en matière d'exploitation et de développement et sur notre accès à des capitaux importants. Dans la foulée de cette évolution sectorielle toujours plus rapide, nous avons vu se multiplier le nombre de possibilités à grande échelle et à valeur ajoutée qui sont favorables aux investisseurs grâce à nos capacités.

Voici les faits saillants du trimestre :

- Fonds provenant des activités de 268 millions \$, ou de 0,42 \$ par part, soit une augmentation de 23 % par part sur une base normalisée par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, grâce au bon rendement de nos actifs dont la disponibilité est élevée ainsi qu'à la croissance découlant des nouvelles acquisitions et de la mise en service de projets de développement.
- Conclusion de 28 conventions visant la production d'environ 800 gigawattheures à partir d'énergie renouvelable avec des acheteurs institutionnels exerçant leurs activités dans l'ensemble des principaux secteurs. Poursuite de notre lancée sur le plan de la négociation de contrats, ce qui illustre bien notre leadership en ce qui a trait aux tendances du secteur qui évoluent rapidement.
- Poursuite de la construction d'actifs d'environ 7 500 mégawatts en projets de développement, obtention de permis pour des projets au stade avancé et ajout d'environ 4 000 mégawatts à notre portefeuille mondial de projets de développement, qui avoisine maintenant les 31 000 mégawatts.
- Investissement ou entente d'investissement de capitaux propres de 1,9 milliard \$ (montant net d'environ 500 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans diverses transactions depuis le début de l'exercice.
- Bilan qui demeure robuste grâce à des liquidités disponibles atteignant près de 3,3 milliards \$ et au fait qu'aucune dette importante ne vient à échéance à très court terme.

- Depuis le début de l'exercice, mobilisation de plus de 1,3 milliard \$ (montant net de plus de 650 millions \$ pour Énergie Brookfield) tirés des mesures de recyclage d'actifs et d'activités de financement additionnel stratégique.

## **Le point sur les initiatives de croissance**

Alors que les placements dans les énergies renouvelables et la décarbonation se multiplient, notre approche pour croître sera toujours axée sur les possibilités qui nous permettront d'exploiter nos points forts, soit celles propices à la création de valeur et à l'utilisation de nos capacités d'exploitation pour accroître les flux de trésorerie. C'est selon cette démarche que nous avons conclu plusieurs ententes et réalisé nos transactions.

En juin, nous avons amorcé le rééquipement du parc éolien Shepherds Flat d'une puissance de 845 mégawatts, projet entièrement visé par contrat dont nous avons fait l'acquisition plus tôt cette année. Situé aux États-Unis, il présente l'un des plus grands projets de rééquipement au monde. Nous remplacerons les pièces de l'éolienne par des rotors plus longs et du matériel plus efficace, tout en conservant le reste de l'infrastructure. Cette initiative devrait permettre d'augmenter la production d'environ 25 %, soit une hausse de l'énergie propre produite d'environ 400 gigawattheures par année, en prolongeant considérablement la durée de vie utile de l'actif. De plus, comme il n'en coûte qu'une fraction du prix par rapport à un nouveau projet de nature semblable et que la génération améliorée est en mesure de soutenir une structure de capital plus robuste, le rééquipement ne requiert aucun investissement en capital supplémentaire de notre part, générant des rendements attrayants allant du milieu au haut de la première fourchette à deux chiffres.

Cet exemple illustre bien comment nous tirons parti de nos avantages concurrentiels dans le contexte de marché actuel. D'ici l'achèvement du projet vers la fin de 2022, un total de 320 éoliennes devraient avoir été modernisées avec des rotors allant jusqu'à près de 130 mètres et de l'équipement à la fine pointe de la technologie, alors que nous continuons à fournir de l'électricité et à percevoir des produits conformément à la convention d'achat d'électricité. Pour ce faire, nous devons allier nos capacités d'exploitation à notre position de chef de file mondial en plateformes d'énergie renouvelable. Nous consolidons nos relations existantes avec des fournisseurs d'équipement, des partenaires financiers et des acheteurs afin de réduire considérablement les risques liés au projet.

Comptant une capacité éolienne estimative de 200 gigawatts qui atteindra 15 ans au cours des cinq prochaines années, le marché mondial du rééquipement est vaste, Shepherds Flat n'étant pas la seule occasion ni le seul segment où nous continuons de faire croître notre entreprise à des rendements attrayants. Compte tenu de notre portée et de nos capacités d'exploitation mondiales, nous comptons profiter d'occasions d'envergure pour rééquiper d'autres installations, tant au sein de notre portefeuille actuel que dans ceux que nous acquerrons, et ainsi fournir des rendements intéressants à nos investisseurs.

Au cours du trimestre, nous avons conclu une entente stratégique de collaboration avec Amazon visant à développer de nouveaux projets d'énergie renouvelable assortis de conventions d'achat d'électricité et à travailler ensemble dans le cadre d'autres occasions liées à l'énergie verte qui pourraient se présenter. Cette entente, conclue avec le plus important acheteur d'énergie renouvelable au monde, mettra à profit nos capacités d'exploitation étendues et nos équipes sur le terrain en Amérique du Nord, en Europe, au Brésil et en Asie afin de soutenir la construction de projets faisant partie de notre portefeuille de projets de développement à l'échelle mondiale d'une puissance de 31 000 mégawatts. Nous sommes enthousiastes à l'idée de collaborer avec Amazon et de les aider à atteindre leurs objectifs climatiques et de faire la transition des réseaux d'électricité mondiaux vers de l'énergie plus verte.

Nous avons également conclu une entente avec Trane Technologies, société d'innovation climatique mondiale, pour collaborer dans le but d'offrir des services de décarbonation aux clients commerciaux et industriels ainsi qu'à ceux du secteur public, notamment la modernisation efficace écoénergétique et l'amélioration des infrastructures énergétiques de bâtiments au moyen d'énergie solaire décentralisée, d'accumulation d'énergie et d'autres types de production d'électricité en Amérique du Nord. Cette entente met à profit nos activités de production décentralisée de premier plan aux États-Unis et la vaste expérience technique et écoénergétique de Trane en matière d'ingénierie, de construction et de développement de projets afin de générer et de mettre en place des occasions de servir de nouveaux clients. Les solutions de décarbonation innovatrices offertes aideront les clients à atteindre leurs cibles de développement durable, tout en réduisant les coûts d'exploitation grâce à l'amélioration des infrastructures énergétiques essentielles et l'installation d'énergies renouvelables sur place.

Nous avons fait progresser considérablement nos activités de développement dans notre entreprise d'énergie renouvelable en Pologne. Nous avons conclu un contrat d'une durée de 25 ans visant à soutenir la construction de projets en mer d'une puissance de près de 1,5 gigawatt à un prix très attrayant qui continue de grimper en raison de l'inflation, sans toutefois présenter de risque de corrélation ou de compression. Comme nous l'avons mentionné auparavant, nous sommes d'avis que ces contrats sont les plus attrayants du secteur de l'énergie en mer à l'échelle mondiale. Nous sommes maintenant axés sur la mise en œuvre des activités de construction, ayant pour objectif la mise en service des centrales à partir de 2025. En outre, nous sommes en bonne position pour la mise en service de notre portefeuille d'énergie éolienne terrestre en développement d'une puissance de 200 mégawatts d'ici l'an prochain et nous faisons progresser les possibilités d'accroître notre empreinte énergétique éolienne et solaire terrestre dans le pays. Afin de financer ces activités de croissance, les actionnaires ont approuvé l'augmentation du capital requis au cours des deux prochaines années, ce qui nous permet d'investir un montant additionnel de 150 millions € (montant net d'environ 50 millions \$ pour Énergie Brookfield) et d'augmenter notre participation dans l'entreprise à 40 %.

Au Brésil, nos projets de construction continuent à progresser dans le respect des budgets et des échéanciers à l'échelle de notre portefeuille de projets solaires en construction d'une puissance de près de 2 gigawatts. Nous avons récemment achevé la construction d'un projet d'une puissance d'environ 300 mégawatts en avance et en deçà du budget. Notre plateforme de prestation de services et nos capacités de développement à l'échelle mondiale placent bien notre entreprise pour la mise en service, en 2022, d'autres projets entièrement sous contrat d'une puissance d'environ 900 mégawatts.

En plus de la participation dans le China Renewable Energy Fund d'Apple, qui a été constitué par Apple et ses fournisseurs pour faire progresser leur transition collective vers la carboneutralité au pays, nous avons convenu de faire l'acquisition d'une participation de 55 % dans un portefeuille d'actifs éoliens de qualité supérieure en Chine d'une puissance de 213 mégawatts dont la production est visée par contrat, en contrepartie d'environ 60 millions \$ (montant net de 15 millions \$ pour Énergie Brookfield). Cette transaction nous permet de continuer d'étendre et de diversifier notre plateforme en Chine, ce qui nous ouvre la voie pour continuer à accroître prudemment nos capacités à l'échelle du pays. L'acquisition devrait clôturer au cours du troisième trimestre.

Nous avons convenu d'investir 130 millions \$ (montant net de 35 millions \$ pour Énergie Brookfield) en Inde, pour un total de 900 mégawatts de puissance par suite de deux transactions. La première transaction a été conclue avec un promoteur local de projets d'énergie solaire à qui nous avons acheté des actifs en 2019. Nous ferons l'acquisition d'un projet d'énergie solaire prêt à construire entièrement visé par contrat d'une puissance de 450 mégawatts. Cette occasion s'ajoute au développement d'un portefeuille de projets d'une puissance de 1,7 gigawatt que nous réalisons en coentreprise avec le promoteur local, dans le cadre de laquelle celui-ci est responsable des activités de développement, tandis que nous aurons l'option d'acquérir les projets lorsqu'ils auront obtenu tous les permis et seront prêts à construire. La deuxième transaction a été conclue avec un important promoteur de projets d'énergie solaire indien qui était un des emprunteurs sous-jacents dans un

portefeuille de prêts que nous avons acquis vers la fin de 2020. Ce placement nous autorise à acquérir un projet d'énergie solaire entièrement visé par contrat d'une puissance de 450 mégawatts un an après la mise en service, lorsque la quasi-totalité des risques aura été éliminée.

## **Brookfield Renewable Corporation (BEPC)**

Douze mois se sont écoulés depuis la création de l'entité constituée en société Brookfield Renewable Corporation (BEPC). Au cours de cette période, nous avons atteint bon nombre des objectifs que nous nous étions fixés au moment de son lancement, comme le recrutement de près de 250 nouveaux investisseurs institutionnels et l'ajout des titres de BEPC à de nombreux indices, comme le Russell 1000, le MSCI Canada et l'indice S&P Global Clean Energy. Nous avons utilisé les actions de BEPC à titre de contrepartie dans le cadre de la privatisation de TerraForm Power et accru d'environ 300 % le flottant depuis le lancement. Nous sommes très heureux de la réaction positive du marché. Nous entrevoyons que BEPC continuera d'offrir aux investisseurs un autre accès à notre portefeuille qui fait figure de proue à l'échelle mondiale, regroupant des actifs d'énergie renouvelable et des actifs de décarbonation de sorte à élargir notre bassin d'investisseurs et à augmenter la liquidité de nos titres.

## **Résultats d'exploitation**

Au deuxième trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 268 millions \$, ou 0,42 \$ par part, nos activités ayant tiré avantage des récentes acquisitions, de la grande disponibilité des actifs et des initiatives d'amélioration des marges. Sur une base normalisée, notre résultat par part a augmenté de 23 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités générés par notre secteur hydroélectricité se sont établis à 154 millions \$. Bien que la production pour le trimestre ait été inférieure à la moyenne à long terme, le portefeuille continue de présenter des flux de trésorerie solides étant donné la diversification accrue des actifs et du profil des contrats. Comme nous l'avons déjà souligné par le passé, nous nous attendons au caractère cyclique des ressources, mais celui-ci n'a aucune influence sur la façon dont nous gérons notre entreprise. Atténuer de plus en plus le risque d'exposition à une seule ressource ou contrepartie ou à un seul marché demeure notre priorité absolue, et nous y arrivons en poursuivant activement la diversification de nos activités et en concluant des contrats tout en gérant prudemment les actifs. Les contrats qui valorisent le caractère unique en son genre de notre parc d'actifs en tant que producteur d'électricité propre sur commande et de services auxiliaires soutiennent encore davantage notre portefeuille contre les inévitables variations.

Le Brésil a connu une saison des pluies en deçà de la normale, tout particulièrement dans la région du sud-est du pays où le niveau des réservoirs a été bien inférieur à la moyenne à long terme. Par conséquent, les prix au comptant ont augmenté de façon marquée, l'exploitant du réseau ayant dû faire appel à une production thermique plus coûteuse, et il existe un risque modéré de rationnement de l'énergie. Notre portefeuille est bien placé dans ce contexte. Le risque de ne pas pouvoir respecter nos obligations de livraison d'électricité pour le reste de l'année et en 2022 étant faible ou inexistant, nous pourrions donc obtenir de très bons prix à l'égard de contrats que nous avons conclus visant l'année prochaine.

Nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 178 millions \$, grâce aux produits stables tirés des actifs de ces secteurs, à la diversification de notre parc d'actifs et aux flux de trésorerie provenant en grande partie des conventions d'achat d'électricité à long terme. En outre, pour tirer avantage du contexte de la vigueur des prix au Brésil, nous avons utilisé un mécanisme prévu par la réglementation permettant de soustraire la production de 2022, d'un projet d'énergie solaire d'une puissance d'environ 300 mégawatts, prévue aux contrats. Parallèlement, nous avons conclu de nouveaux contrats visant cette production dans un contexte de libre marché au double de ce qui est prévu dans le cadre de conventions d'achat d'électricité, tirant ainsi de ce projet des produits additionnels de 135 millions R\$ (27 millions \$ US).

Pour le trimestre, les fonds provenant des activités de notre secteur transition énergétique se sont élevés à 44 millions \$, notre portefeuille continuant à croître alors que nous aidons nos partenaires commerciaux et industriels à atteindre leurs objectifs de décarbonation et leur fournissons des services auxiliaires essentiels permettant de stabiliser les réseaux ainsi qu'une capacité supplémentaire pour pallier l'intermittence croissante des réseaux d'électricité plus écologiques.

## État de la situation financière et liquidités

Notre situation financière demeure solide. Nos liquidités disponibles s'élèvent à environ 3,3 milliards \$, notre bilan de première qualité ne comprend aucune échéance importante à très court terme et approximativement 90 % de nos financements sont sans recours envers Énergie Brookfield. Dernièrement, Fitch a commencé à couvrir nos activités, nous accordant une note de crédit de BBB+, ce qui est conforme à la note que S&P nous accorde déjà.

Au cours du trimestre, nous avons continué à tirer parti du contexte de faibles taux d'intérêt pour réaliser des financements et des financements additionnels de première qualité totalisant près de 1,5 milliard \$ pour l'ensemble de l'entreprise. Nous avons également poursuivi la mise en œuvre de plusieurs initiatives afin de soutenir encore plus nos liquidités et notre croissance. Tout récemment, nous avons mobilisé des produits sur les titres de capitaux propres de plus de 850 millions \$ (un montant d'environ 410 millions \$ pour Énergie Brookfield) découlant des mesures de recyclage de capitaux. À long terme, nous nous attendons à continuer de générer des produits substantiels tirés de financements additionnels stratégiques et de mesures de recyclage de capitaux, ainsi nous ne dépendons pas de l'accès au marché financier pour financer la croissance de notre entreprise.

## Perspectives

À plus long terme, nous continuons de nous concentrer sur la croissance de nos activités et sur la réalisation de nos priorités opérationnelles de première importance, notamment le maintien d'un bilan solide, la préservation de l'accès à diverses sources de capitaux et l'augmentation de la valeur grâce à l'amélioration des flux de trésorerie de notre portefeuille existant.

Nous demeurons déterminés à aider nos clients à atteindre leurs objectifs de décarbonation tout en dégagant un solide rendement total à long terme de 12 % à 15 % pour nos investisseurs.

Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Énergie Brookfield, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Cordialement,

Le chef de la direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CT', with a stylized flourish at the end.

Connor Teskey

Le 5 août 2021

## **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales et nos attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés concernant la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, la capacité de BEPC à attirer de nouveaux investisseurs ainsi que le rendement et les perspectives futurs de BEPC et de BEP, les perspectives et les avantages anticipés du regroupement d'Énergie Brookfield et de TerraForm Power, y compris certaines informations relatives aux flux de trésorerie et aux liquidités anticipés par suite du regroupement d'entreprises, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans cette lettre aux porteurs de parts. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts, on compte notamment, sans s'y limiter, notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations, la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos opérations ou acquisitions; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; l'issue défavorable de litiges en instance, en suspens ou à venir; la conjoncture économique dans les territoires où Énergie Brookfield exerce ses activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; des changements de réglementation par l'État, y compris des mesures incitatives visant l'énergie renouvelable; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages et la formation des employés ainsi que les modifications apportées aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi que tout autre risque et facteur décrits dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu de la présente lettre aux porteurs de parts. La présente lettre aux porteurs de parts est publiée à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

## **Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS**

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références aux fonds provenant des activités, aux fonds provenant des activités par part et aux fonds provenant des activités normalisés par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des fonds provenant des activités, des fonds provenant des activités par part et des fonds provenant des activités normalisés par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités, les fonds provenant des activités par part et les fonds provenant des activités normalisés par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Un rapprochement des mesures financières non

*conformes aux IFRS et des mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » de notre rapport intermédiaire pour la période close le 30 juin 2021. Les fonds provenant des activités normalisés tiennent compte de la production moyenne à long terme de tous les secteurs, à l'exception de celle du secteur hydroélectrique au Brésil et en Colombie, et utilisent les taux de change de 2020.*

*Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.*